

Les deux Parties ont examiné les moyens de consolider la coopération au niveau des ressources humaines, tout particulièrement en ce qui concerne la formation dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'énergie et des ressources hydrauliques, des transports, des affaires sociales, de la culture, des arts et de la P.M.E. Elles sont convenues de se réunir dans les plus brefs délais pour discuter de la concrétisation d'un tel programme. La Partie canadienne a aussi convenu de mettre à la disposition du gouvernement gabonais une enveloppe financière visant à supporter ce volet d'assistance technique et de formation multi-disciplinaire.

L'ACDI s'est déclarée par ailleurs disposée à envisager l'ouverture d'une ligne de crédit destinée à appuyer des interventions dans les domaines du développement rural, de l'énergie et de l'hydraulique villageoise.

La Partie canadienne a également fait valoir sa disponibilité pour l'utilisation sur une base sélective d'un certain nombre de mécanismes de coopération, principalement la coopération institutionnelle, la coopération industrielle et le programme de fonds administrés par l'ambassade du Canada à Libreville.

Après avoir constaté le niveau modeste de leurs échanges commerciaux et recherché les voies et moyens susceptibles de les intensifier, les deux Parties ont retenu le principe de l'organisation en 1985 au Canada, de journées économiques canado-gabonaises visant à favoriser les contacts directs entre opérateurs économiques canadiens et gabonais, et d'identifier les projets à réaliser au Gabon dans le cadre des Petites et Moyennes Entreprises, et de la création au Canada d'une antenne commerciale du Centre gabonais du Commerce extérieur.

Elles se sont félicitées du climat d'amitié féconde et de compréhension mutuelle qui a prévalu tout au long de leurs discussions, témoignage renouvelé des excellents rapports existant non seulement entre le Premier ministre Trudeau et le Président Bongo, mais encore entre leurs peuples.

Au terme de son séjour, Son Excellence Martin Bongo a tenu à exprimer toute sa gratitude à l'Honorable Jean-Luc Pepin ainsi qu'au gouvernement canadien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation gabonaise qui l'a accompagné durant son séjour en terre canadienne.

A l'issue des travaux de la Commission, les deux ministres ont paraphé un contrat par lequel la Compagnie Tecsalt, de Montréal entreprendra la construction d'un nouvel édifice du ministère des Affaires étrangères à Libreville. Le financement de cette réalisation sera assuré par la S.E.E.